

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Roissy-en-France, le 25 mars 2025

La direction interrégionale des douanes Paris-Aéroports publie ses résultats d'activité 2024

En 2024, la Direction Interrégionale des Douanes de Paris-Aéroports a confirmé son rôle essentiel dans la protection du territoire national et européen. Face à l'augmentation de tous les types de trafics, les douaniers des aéroports parisiens ont intensifié leurs interventions, enregistrant des résultats remarquables qui illustrent leur engagement quotidien dans la protection des consommateurs. Ce bilan met en lumière une année rythmée par des actions déterminantes et des succès significatifs en matière de sécurisation des frontières et de soutien aux opérateurs économiques.

Lutter contre les trafics illicites :

Les douaniers des aéroports parisiens sont restés pleinement mobilisés pour freiner l'expansion des trafics illicites sur le territoire français :

- ⑩ **Lutte contre les narcotrafics** : 17,8 tonnes de stupéfiants saisies dans les aéroports parisiens (+67,9 % en un an) d'une valeur estimée à 170,6 millions d'euros. Cela représente 16 % des quantités saisies sur le territoire national par les services de la douane française.

Près de 3 tonnes de cocaïne (+ 51 %), 5,2 tonnes de cannabis (+ 271 %), 5,1 tonnes de khat (+ 4 %) et 116 kg d'ecstasy (+ 55 %) ont été saisis dans les seuls aéroports parisiens.

- ⑩ **Lutte contre les fraudes financières et le blanchiment** : 27,4 millions d'euros saisis et 43 constatations de blanchiment douanier. S'inscrivant dans la nouvelle stratégie financière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, les montants d'avoirs saisis ont ainsi augmenté de près de 22 % en un an.
- ⑩ **Lutte contre la contrebande de tabacs** : 49,6 tonnes saisies pour 5284 infractions relevées, représentant près de 16 millions d'euros et 10 % des saisies réalisées au niveau national. En augmentation d'un peu moins de 24 % par rapport à 2023, les résultats de la DI Paris-Aéroports illustrent son efficacité dans la protection des consommateurs et des intérêts fiscaux de l'État.

Protéger les consommateurs et le patrimoine :

- ⑩ **Lutte contre les contrefaçons** : près de 650 000 articles contrefaits ont été saisis pour une valeur de 157 millions d'euros. Au total, 90 % des constatations ont été réalisées dans la zone de fret de l'aéroport Paris – Charles de Gaulle.

- ⑩ **Saisie de produits non conformes** : 3 861 infractions aux normes techniques, sanitaires et de santé ont été relevées, en augmentation de 35 %. Comme chaque année, une attention particulière est accordée aux médicaments et aux produits ne respectant pas les normes en vigueur.
- ⑩ **Protection de la biodiversité** : 91,2 tonnes de denrées périssables saisies dans les bagages des voyageurs (+ 18 % en un an) parmi lesquelles 77,3 tonnes ont été retirées du circuit de la consommation par les douaniers de l'aéroport Paris – Charles de Gaulle. En parallèle, 111 infractions ont été enregistrées dans le cadre de la protection de la biodiversité et des espèces via la Convention de Washington (CITES).

Accompagner les opérateurs économiques et la gestion des flux de passagers :

En 2024, les directions régionales de Roissy Fret et d'Orly ont accompagné près de 700 opérateurs économiques et logistiques des aéroports parisiens dans la sécurisation de leurs circuits logistique grâce en offrant un appui dédié et personnalisé.

Elles ont traité plus 196 millions de déclarations, dont 182 millions qui sont issues du fret express et postal (+46%). La direction régionale de Roissy Fret traite plus de 95 % des flux issus du e-commerce au niveau national.

L'an passé, les services douaniers des aéroports parisiens se sont fortement mobilisés pour accueillir les premiers Jeux olympiques depuis un siècle et les premiers Jeux paralympiques d'été. Au total, c'est plus de 1600 douaniers qui ont œuvré pendant plusieurs mois dans les aéroports parisiens pour garantir la réussite de cet événement et contribuer au rayonnement international de la France.

Les aéroports Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly ont été l'une des portes d'entrée des 60 000 accredités dont 15 000 athlètes représentant 208 délégations qualifiées, 28 000 médias ; tout en continuant d'accueillir chaque jour près de 280 000 voyageurs, dont les spectateurs des Jeux.

L'accueil des délégations a soulevé de nombreux défis pour les douaniers. Leur professionnalisme et leur mobilisation ont permis de traiter plus de 114 000 bagages dont 47 000 équipements sportifs et 17 000 matériels aux formats hors normes (perches, canoë kayak, matériels professionnels des médias, etc.).

Contacts presse :

Secrétariat général interrégional de Paris-Aéroports :

Tél :01.48.62.63.79

Mail : sgi-roissy@douane.finances.gouv.fr

Bureau de la communication :

Tél : 01 57 53 41 03

Mail : presse@douane.finances.gouv.fr